
AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 337-20

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 26 août 2020, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le règlement numéro 337-20 modifiant le règlement numéro 324-19 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de construction de l'écocentre de Saint-Jérôme.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la MRC de La Rivière-du-Nord à l'adresse suivante : <https://mrcrdn.qc.ca/avis-publics-mrc-riviere-du-nord>.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 27^e jour d'août 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roger Hotte'.

Roger Hotte
Directeur général et secrétaire-trésorier